



Giro.com

M A R S
2009

LE MOT DU MAIRE

Les temps difficiles... La crise financière avec ses conséquences sociales, touche de plus en plus de gens, y compris dans notre ville. Un proverbe dit : « De tout mal peut sortir un bien ». Quel "bien" peut-il sortir de ce genre d'épreuve ? La Solidarité, certainement.

Emile Durkheim considéré comme le père de la sociologie nous révèle que la notion de solidarité sociale, lien moral qui unit les individus, forme le ciment de la cohésion sociale : « Pour qu'une société existe, il faut que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres ».

C'est dans les difficultés que nous pouvons donner tout son éclat à cette valeur que des éthologues accordent même à certains groupes d'animaux. Dans les vœux du maire de janvier j'abordais une valeur : La Solidarité. Traduite en actes, elle nous conduit à aider celle ou celui qui est en grande difficulté. Manifester sa solidarité envers les plus défavorisés, c'est leur apporter cet appui qui redonnera la confiance en soi, réveillera l'espoir, donnera les forces pour résister, se battre, ne jamais renoncer et s'en sortir.

Plus forts grâce à la solidarité, nous pouvons au moins faire reculer la pauvreté, génératrice de maux qui sont autant d'atteintes à la dignité humaine. Chacun peut, en fonction de sa sensibilité, de ses possibilités, répondre à quelques questions :

Etre solidaire : Pour qui ? Pour quelles raisons ? Comment vais-je traduire ma solidarité ? Les réponses sont nombreuses et toutes valables. Chacun trouvera la sienne. Seul ? Par un regard, un sourire, quelques mots, des actes, **mêmes petits, ils seront grands pour ceux qui les recevront.** Au sein d'une association ? Laquelle ? Comment la choisir ? Suivant quels objectifs ? Quelle que soit la forme retenue, elle témoignera de notre appartenance à cette société où nous vivons, solidaires.

Et vous, qu'en pensez vous ?

ALLEZ, ALLEZ, ALLEZ GIROOO !

Amitié, complicité, motivation et envie de réussir sont le leitmotiv des équipes de l'Amicale de Gymnastique. Déjà championnes du Territoire de Belfort au mois de janvier, les équipes féminines n'ont pas ménagé leurs efforts pour monter sur le podium régional à Dole, sous les encouragements de leurs supporters nombreux à s'être déplacés. Ces bons résultats devraient leur permettre une qualification pour la finale de zone à Yutz, conséquence logique d'un travail régulier et intensif chaque semaine lors des entraînements.

Félicitations donc à Gaëlle, Sandrine et Héloïse leurs monitrices et capitaines d'équipe qui apportent compétence, encouragements et aussi réconfort selon le moment. Bravo à toutes nos gymnastes et bonne chance pour les compétitions à venir !

Sur la photo : en haut de gauche à droite : Ludivine, Audrey et Fiona ; en bas de gauche à droite : Manon, Océane, Marion et Kelly. Tous les supporters auront remarqué bien sûr qu'il manque sur la photo une autre "Océane" ; alors demoiselles RDV à la prochaine victoire pour une photo au grand complet !



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER

20 conseillers sont présents et 3 sont représentés pour cette séance qui comporte seulement 4 points à l'ordre du jour.

Le premier point porte sur la mise à jour et la poursuite de la révision des tarifs communaux, suite notamment à la mise en place de nouveaux services au cimetière (columbarium et jardin du souvenir). Les tarifs (adoptés à l'unanimité) sont les suivants : Concession d'une alvéole pour 3 urnes dans le columbarium : 10 ans : 950 € ; 15 ans : 1400 € ; 30 ans : 2700 € ; concession pour 1 urne dans une alvéole collective : 10 ans : 270 € ; 15 ans : 450 € ; 30 ans : 800 €. La taxe de dépôt effectif de l'urne ou de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir est fixée à 30 €. Les concessions funéraires (2 m²) voient leurs tarifs révisés de la façon suivante : 30 ans : 250 € ; 50 ans : 500 € ; perpétuelle : 2400 €. Dans le cadre de la réforme légale des vacations funéraires, le tarif de la vacation réalisée par le garde champêtre pendant les horaires de service est ajusté à 20 € (en dehors des heures de service, le tarif est inchangé à 23 €).

Le deuxième point de l'ordre du jour consiste à accepter (à l'unanimité) la reprise du passif et de l'actif du Syndicat des Trois Rivières suite à sa dissolution. Le montant de la somme récupérée s'élève à 317 €.

Le troisième point porte sur une demande de garantie d'emprunt effectuée par la fondation Arc en Ciel en vue de financer la restructuration de l'Institut Médico-éducatif Perdrizet. Le montant à garantir s'élève à 50% de 3 307 568 € sur une durée de 20 ans, l'autre moitié étant garantie par le Conseil Général. Le Conseil accepte de donner la garantie communale (la commune devra se substituer à l'emprunteur en cas de défaillance pour le remboursement des sommes dues) par 21 voix pour et 2 abstentions.

Le quatrième point porte sur un complément au programme d'aménagement forestier adopté lors de la séance du Conseil du 12 décembre. Certaines parcelles forestières communales étant situées au sein de la réserve Natura 2000, leur exploitation nécessite d'effectuer avant chaque coupe une étude d'incidence sur la biodiversité conformément aux préconisations de la charte Natura 2000. C'est pourquoi, sur proposition du maire, le Conseil adopte à l'unanimité le fait de placer l'ensemble de la gestion de la forêt communale sous le régime de l'article 11 du code forestier qui prévoit la mise en place d'un document unique d'aménagement forestier répondant au cahier des charges Natura 2000. Ceci permet non seulement d'inscrire l'ensemble du programme forestier communal dans l'esprit d'un respect de la biodiversité mais aussi d'éviter des démarches ponctuelles ultérieures.

OPERATION COMPOSTAGE

Avec l'arrivée du printemps, une opération de compostage individuel va être lancée par le SICTOM, en partenariat avec la communauté de communes. Cette opération vise à réduire la quantité d'ordures ménagères à la source. Si vous souhaitez faire l'acquisition d'un composteur ou pour tout autre renseignement concernant le compostage, contactez la CCHS, avenue de la grande Prairie.

Les déchets organiques que vous mettez dans votre composteur seront transformés grâce à des « décomposeurs » (bactéries, champignons, vers de terre) et fournira un terreau qui pourra être utilisé comme amendement pour le jardin ou pour les fleurs.

Mais quels déchets mettre dans son composteur ?

Les déchets de cuisine : épluchures de fruits, de légumes, restes de repas d'origine végétale, coquilles d'œuf, filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion mais pas les graisses ni les viandes ou les poissons.

Tous les déchets verts du jardin : déchets de tontes, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies réduites en morceaux.

La préservation de l'environnement et des économies font souvent bon ménage et dépendent plus que jamais de l'implication de chacun d'entre nous, avec des petits gestes, tous les jours !

Alors, on composte ?

QUARTIER DES PRÉS HEYDS



16 habitants du quartier des Prés Heyds se sont rendus en mairie le 18 février, sur invitation de la municipalité, afin d'évoquer les questions pratiques touchant à la vie du quartier. Le responsable des services techniques, Patrick LALLEMENT, était présent ainsi que 8 élus. Dans une ambiance détendue plusieurs problèmes ont été évoqués qui feront l'objet d'études et dans la mesure du possible d'aménagements dans les mois à venir.

Les questions principales ont porté sur l'état des rues (rue des Prés Heyds, ruelle des Moines), sur les vitesses excessives (fbg. de France, rue des Prés Heyds au niveau du carrefour avec la rue sous la Côte), sur l'entretien des lavoirs et des bancs publics (remise en place de bancs sur l'aire de jeu des HLM), sur les problèmes de voisinage avec en particulier des épaves de voitures persistantes sur le parking des HLM, un terrain à l'abandon rue des Castors, l'état de pollution de l'ancien site CTAA, le manque évident de tri des ordures ménagères dans certaines zones ainsi que les dépôts sauvages sur l'éco point d'Intermarché. Un compte rendu détaillé sera adressé à chacun des participants.

BONNE FETE !

Chères grand-mères : avez-vous jamais observé combien deviennent belles les feuilles d'automne ? Les rides ne sont que le souvenir de vos sourires, elles illuminent votre visage. Alors, laissez le temps au temps car vous serez toujours belles. Avec tous vos petits enfants, le 8 mars, nous vous souhaitons "bonne fête".



1 MILLION !

Le réseau de transport OPTYMO, qui a succédé à feu la CTRB a, sous l'impulsion de Christian PROUST, président du SMTC, de son bureau, de son conseil d'administration et grâce à l'implication de tous les personnels du syndicat et de la Régie des transports, redonné une nouvelle vie et un nouveau sens au transport en commun dans le Territoire de Belfort. Ainsi, de janvier 2008 à janvier 2009, un million de voyages supplémentaires ont été enregistrés par rapport à la même période précédente, soit une augmentation de trafic de près de 20%!

Bien sûr l'effort ne s'arrêtera pas là et d'ores et déjà de nouveaux aménagements sont envisagés avec notamment une augmentation de la fréquence, en particulier sur les lignes à fort potentiel. La ligne Lepuix-Gy-Belfort qui a déjà bénéficié d'une baisse des tarifs (de 55 à 31 € /mois) ainsi que d'une augmentation de fréquence lors de la réorganisation fera elle aussi l'objet d'une attention particulière.

CARNAVAL

Le dimanche 15 mars, les parents d'élèves de l'école Chantoiseau organisent le carnaval des enfants de Giromagny en collaboration avec les écoles primaires, le centre socioculturel et la commune. Rendez-vous est donné à tous, petits, grands, parents, grands-parents... sur le parking de l'Intermarché, à 14 heures.

Après un défilé dans la ville au rythme de la musique du groupe des "Hikil" et de tous les instruments joués par les participants, le bonhomme hiver sera brûlé devant le centre socioculturel.

BOURSE AUX VELOS

Une bourse aux vélos et accessoires est organisée par l'US Giromagny VTT le samedi 7 mars au centre socio culturel.

Dépôts le vendredi 6 de 18H30 à 20H00 et le samedi 7 de 8H30 à 10H00.

Vente le samedi 7 de 10H00 à 17H00.

Retraits le samedi de 17H00 à 18H00.

Tous les types de vélos sont acceptés: ville, route, VTT, enfants, ...)

Renseignements au 03 84 29 53 82 (Daniel MARTIN) ou au 03 84 29 32 15 (Jean-Luc COLIN).



Conseil Municipal d'Adolescents du 18 février

16 élus sont présents ; Alphonse MBOUKOU et Jean LEFEVRE animent la séance avec la participation d'Isabelle PONCEOT, directrice du CSCSHS.

Le premier point à l'ordre du jour concerne les modalités d'organisation du carnaval du dimanche 15 mars (*cf. l'encadré ci contre*).

Le second point porte sur la mise en place de commissions afin d'engager des réflexions et d'aboutir à des propositions sur les trois thèmes d'action prioritaires dégagés lors des séances précédentes, à savoir les 20 ans du CMA, l'amélioration du cadre de vie et la création d'aires de jeu.

La commission "20 ans du CMA" (animateur : Ludivine COUTELIER, secrétaire : Emma GEIGER, membres : Elsa MOREL, Naomi MARGERARD, Adeline SEBBANE) propose d'organiser l'anniversaire en fin d'année scolaire, dans l'une des cours d'école, avec un buffet et des animations (panneaux historiques, musique, lâchers de ballons, kermesse, ...).

La commission "cadre de vie" (animateur : Camille PEYROT, secrétaire : Mylène CARDOT, membres : Arthur CHAUMONNOT, Ibrahim KABAK, Eva SARAZIN) propose d'augmenter le nombre de bancs sur la place du marché, d'aménager un trottoir dans la rue qui mène au CSCSHS, de participer à une opération de récupération de bouchons en plastique et d'organiser en juin des opérations "Giro-propre" et "Savoureuse-propre", et ce un samedi afin d'associer les adultes à ces opérations.

La commission "aires de jeux" (animateur : Valentin VAUTHIER, secrétaire : Chloé DUPATY, membres : Marie-Annaëlla AGULLO, Loïc FAYE, Sibel KABAK, Mélanie JOBANNE) propose d'installer des jeux au quartier des Vosges (balancelle) et des buts multisports dans le quartier des Prés Heyds et à l'école Lhomme.

Toutes ces propositions seront analysées lors de la prochaine réunion du CMA qui aura lieu le mercredi 1er avril à 11H00.



4 heures VTT

Le dimanche 22 mars auront lieu les 4 heures VTT de Giro, une épreuve par équipes de 2 (toutes catégories à partir de cadets), en relais, autour du fort Dorsner. L'ambiance et le spectacle sont assurés avec notamment deux départs façon "24 heures du Mans" à 10H50 et 11H00. Tarif des inscriptions : 6 € par coureur pour les cadets et les femmes ; 8 € pour les autres. Renseignements sur le site www.usg-vtt.over-blog.com et inscriptions auprès de Jean-Luc COLIN au 03 84 29 32 15, courriel j-l-colin@orange.fr.

HISTOIRE DE RUES

Partant de la place du marché aux cochons (*notre dernier article*), la rue du Tilleul nous emmène en direction de Lepuix-Gy en rejoignant la RD 465. La raison de sa dénomination n'est pas évidente car point de tilleul à l'horizon. Certains évoquent une allusion à Turenne qui fût l'instigateur des plantations de tilleuls le long des routes de France, Turenne qui s'illustra en Alsace toute proche et même à Belfort, mais qui, du fait d'inimitié persistante avec le duc, n'avait point droit de cité en terre Mazarine. Alors était-ce un clin d'œil de la municipalité de l'époque?

La rue du Tilleul traverse en son centre la place du même nom. Mais sur cette place trônent non pas un tilleul mais une fontaine et un lavoir. Ont-ils remplacé un jour un tilleul qui aurait pu se trouver là afin de subvenir aux besoins croissants de la population des mineurs qui habitaient ce quartier?

Sur cette place convergent également 2 autres rues : la rue du four à chaux qui descend et la petite rue du Tilleul qui monte mais celle-ci laisse place rapidement à la rue des mines et à la rue du Phanitor qui rejoignent les terres de Lepuix-Gy.

Mais ce sera une autre histoire !

MATERNELLE

Les enfants nés en 2006 pourront faire leur entrée à l'école maternelle en septembre 2009. Pour cela, une inscription est nécessaire. Alors adressez-vous le plus tôt possible à la directrice de l'école maternelle Chantoiseau (03 84 27 18 41) ou à l'accueil de la mairie (03 84 27 14 18).

Le retour du blason

Certains s'étant émus du passage du blason de la ville en dernière page, le voici de retour en page titre !

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

Au marché ...

Fruits: citron niçois, kiwi, noix, orange, pomme.

Légumes: betterave, cardon, carotte, céleri-rave, échalotte, endive, laitue, mâche, navet, oignon, oseille, panais, poireau, potiron, salsifis, topinambour.

Foire aux livres

La médiathèque municipale organise une foire aux livres en salle des fêtes de la mairie le samedi 14 et le dimanche 15 mars de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 avec la présence de l'AHPSV.

REUNION ...

C'est bientôt le printemps; les projets fleurissent !

Avec toutes les personnes volontaires, jeunes et moins jeunes, une opération "propreté de la ville" (ramassage des papiers, plastiques et autres déchets) est envisagée au cours du mois de juin à l'initiative du Conseil Municipal d'Adolescents.

Avec tous les passionnés de fleurs la constitution d'un comité qui participera au fleurissement de la ville (aide à la plantation, à l'entretien, à l'arrosage...) est également envisagée.

Pour parler de ces deux projets et commencer à les organiser, toutes les personnes intéressées sont invitées en mairie le 27 mars 2009, à 20H00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 89 - Dépôt légal 03/2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER, Alphonse MBOUKOU.

TRIBUNE LIBRE

Un texte de Gilles ROY. Le dernier GIRO.COM mentionne qu'au cours de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2008, il a été procédé au réajustement des sommes budgétées en début d'année pour faire face aux frais de personnel, lesquelles étaient "insuffisantes". Les explications qui ont probablement été présentées lors de ce conseil n'ont, semble-t-il, pas levé certaines incompréhensions qui se sont récemment révélées dans des écrits d'opposition, et donc probablement dans l'esprit de certains giromagniens également. C'est pourquoi je souhaite brièvement rappeler les faits.

La commune doit se doter d'un budget avant le 31 mars de chaque année. Le changement d'équipe avait lieu le 23 mars. Même si un report de délai d'un mois pouvait être accordé par la préfecture, il a été jugé que la nouvelle équipe aurait fort peu de temps pour prendre connaissance des dossiers et valider un budget qui tienne compte de sa nouvelle politique. C'est pourquoi, en accord avec les adjoints qui briguaient un nouveau mandat, j'ai décidé de faire voter le conseil en place avant sa dissolution sur un budget "minimum" qui permettait et laissait le temps à la nouvelle équipe de définir sa politique et corriger le budget en fonction de ses priorités. C'était notamment le cas pour le poste "frais de personnel" qui comporte une partie "fixe" correspondant aux salaires liés à la classification des personnels, et une partie totalement variable : le régime indemnitaire. C'est le conseil municipal qui décide de mettre en place, ou supprimer, augmenter ou réduire cette enveloppe. Le Maire utilisera tout ou partie de cette enveloppe pour récompenser la "manière de servir" de chaque agent à la suite d'entretiens d'évaluation qui doivent avoir lieu courant novembre. Faire voter un montant pour cette enveloppe par le conseil en place en février conduisait à réduire la faculté du nouveau conseil de moduler cette enveloppe. Il a donc été décidé, là encore avec l'accord des membres de l'équipe sortante, de ne rien budgéter concernant le régime indemnitaire. **Enfin, la difficulté** d'établir un budget en février, tient également dans le fait que l'Etat ne communique que début mars de chaque année le montant des subventions annuelles qu'il attribue aux communes. Pour le budget voté le 22 février 2008, le document devait être prêt le 14 février. Par prudence, il a été décidé de minimiser les montants attendus de l'Etat. En fait entre le 14 février et le 15 mars, les montants réels communiqués par la Préfecture étaient supérieurs de plus de 87 000 € à ceux budgétés. Il ne s'agissait donc pas d'une "aubaine" sauvant la commune des conséquences d'une grossière erreur.

Sans intention polémique, je souhaite à tous ceux qui se sont engagés dans l'action municipale, du courage et surtout du sang-froid.

NDLR : C'est bien entendu le propre des esprits malicieux de voir malice en toutes choses et il n'est donc pas aisé de faire face à cet état de chose. Le propos de Gilles ROY nous offre cependant l'opportunité de préciser que le terme de "somme insuffisante" employé dans le compte rendu de la séance du Conseil Municipal de décembre était un terme technique expliquant le réajustement et non pas un jugement de valeur, car bien malin qui pourrait se vanter de pouvoir prévoir de façon exacte une masse salariale à un an d'intervalle. Ce terme résumait en fait une explication plus complète donnée en séance sur l'absence d'évolution des effectifs du personnel au cours de l'année.

EN MARS ...

Samedi 7 : # Bourse aux vélos de 10H00 à 17H00 au CSCHS organisée par l'US Giromagny VTT.

Handball à 15H00 au COSEC, juniors masculins : US Giro vs Besançon.

Football à 20H00 : US Giro-Lepuix vs Valdoie.

Samedi 14 : # Foire aux livres en salle des fêtes de la mairie (aussi le dimanche 15 ; cf. article).

Dimanche 15 : # Carnaval à 14H00.

Handball à 15H00 au COSEC, seniors masculins : US Giro vs Noidans les Vesoul.

Mardi 17 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Judi 19 : # Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie organisée par la

FNACA au square du Souvenir à 18H00.

Vendredi 20 : # Conseil municipal à 19H30.

Samedi 21 : # Handball à 18H00 au COSEC, seniors féminines : US Giro vs Dampierre.

Cinéma au T2S à 20H30 avec le film "Lol", une comédie avec Sophie Marceau.

Dimanche 22 : # 4 Heures VTT au fort Dorsner organisées par l'USG VTT.

Mardi 24 : # « Nos enfants nous accuseront », film documentaire au T2S à 14H30 et à 20H30; Réservation au 03 84 29 03 90.

Judi 26 : # Don du sang en salle des fêtes de la mairie.

Samedi 28 : # Hand-ball à 18H00 au COSEC, seniors masculins : US Giro vs Luxeuil.

Football à 20H00: US Giro-Lepuix vs Héricourt.